

<http://www.pressegauche.org/Le-SCFP-syndique-la-derniere-succursale-en-jeu-a-la-SQDC>



Le SCFP syndique la dernière succursale en jeu à la SQDC

- Communiqués -



Date de mise en ligne : samedi 27 octobre 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 27 oct. 2018 - Les salariés de la Société québécoise du cannabis (SQDC) sur la rue Bouvier à Québec ont choisi de se joindre au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Une requête en accréditation a été déposée au Tribunal administratif du travail (TAT) le vendredi 26 octobre.

« Malgré la débâcle qu'a été la première semaine d'ouverture des magasins de la SQDC, les employés ont au moins une organisation qui va pouvoir les aider. Ils pourront compter sur des experts en relations de travail capables de les guider dans des moments difficiles comme l'ont été les derniers jours », d'expliquer Denis Bolduc, président du SCFP-Québec.

Cette semaine, le SCFP dénonçait la mauvaise planification de la mise en marché du cannabis légal au Québec. Vendredi, on apprenait qu'à compter de la semaine prochaine, les succursales seront ouvertes seulement quatre jours par semaine.

« Nous allons tout faire pour que ces salariés aient les meilleures conditions de travail possibles et des salaires à la hauteur des responsabilités qui leur sont confiées au sein de cette nouvelle société d'État », d'ajouter Pierre-Guy Sylvestre, économiste au SCFP.

En effet, les salaires dans les boutiques de la SQDC sont présentement à 14 \$ de l'heure, donc près du salaire minimum, qui est à 12 \$. Les boutiques Simons ont d'ailleurs annoncé cette semaine qu'elles paieront dorénavant leurs salariés au moins 16 \$ de l'heure.

Le SCFP est déjà bien établi dans les sociétés d'État et va tout mettre en oeuvre pour que les employés de la SQDC profitent d'un contrat de travail équivalant à ceux de la SAQ ou d'Hydro-Québec.

Pour toutes informations sur la syndicalisation, consulter le site web leplanscfc.ca ou composer le 1 833 397-SQDC (7732).